

Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 4^e trimestre 2016

Baisse des contrats aidés, hausse de la formation

A la fin du 4^e trimestre 2016, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés s'élève à 1,53 million, soit une baisse de 11 000 par rapport au trimestre précédent. Sur un an, le nombre d'emplois aidés est cependant en légère hausse de 9 000 (+0,6 %). La hausse sur un an des contrats en alternance et celle des autres emplois aidés contribuent respectivement pour 1,2 et 0,8 point à la hausse des emplois aidés, alors que la baisse du nombre de contrats aidés contribue pour 1,4 point à la baisse.

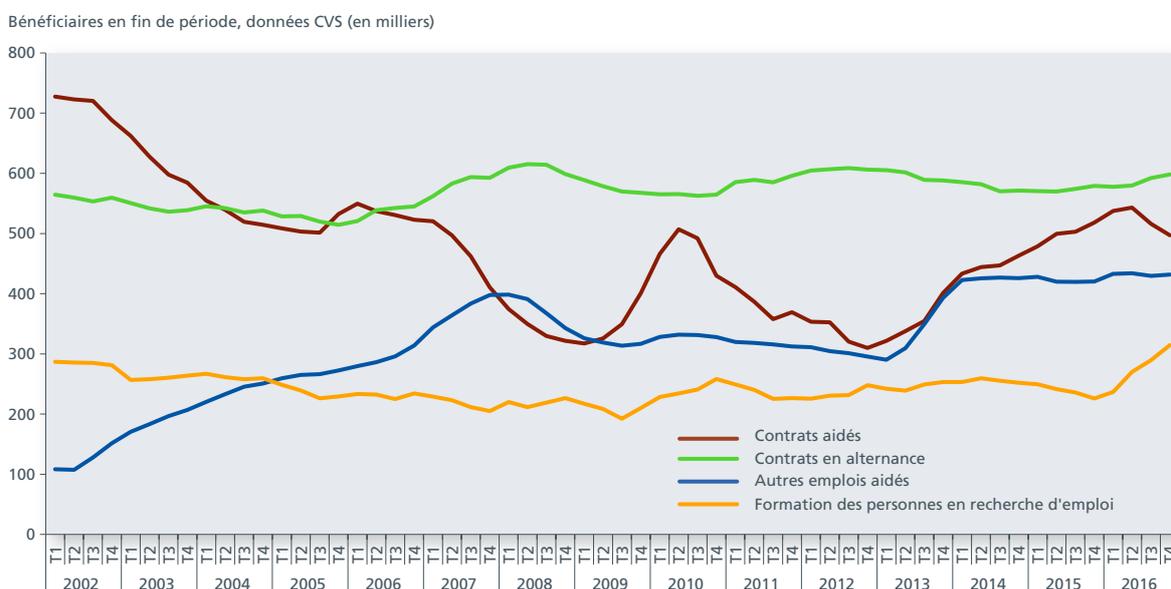
Le nombre de personnes en recherche d'emploi en formation augmente encore ce trimestre (+25 000) sous l'effet des mesures du plan « 500 000 formations supplémentaires ». Fin décembre 2016, 314 000 personnes en recherche d'emploi sont en formation, 88 000 de plus qu'un an auparavant (+39,2 %).

497 000 salariés bénéficient d'un contrat aidé fin décembre 2016, contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, ou contrat dans une structure de l'insertion par l'activité économique. Le nombre de contrats aidés baisse à nouveau ce trimestre (-19 000). En un an le nombre de salariés en contrat aidé a diminué de 21 000 (-4,1 %).

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 598 000 fin décembre 2016, en hausse de 6 000 par rapport au trimestre précédent. En un an, les effectifs en alternance ont progressé de 19 000 (+3,3 %) dont 8 000 apprentis (+2,0 %).

Les autres emplois aidés (essentiellement les exonérations de cotisations chômage sur les embauches de jeunes en CDI et les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise) augmentent de 2 000 au 4^e trimestre 2016 et de 12 000 en un an (+2,7 %).

Graphique 1
Évolution des bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques de l'emploi



Lecture : le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé fin décembre 2016 s'élève à 497 000.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; Opcia ; régions ; traitement Dares.

Tableau 1

Entrées et effectifs de bénéficiaires des dispositifs spécifiques de politique de l'emploi

En milliers

	Entrées sur le trimestre, données brutes			Cumul des entrées sur 12 mois glissants			Nombre de bénéficiaires en fin de trimestre, données cvs		
	T4 2015	T4 2016	Évolution (en %)	Janv. à déc. 2015	Janv. à déc. 2016	Évolution (en %)	T4 2015	T4 2016	Évolution (en %)
Emploi aidé (1)	617	624	1,2	1 942	2 090	7,6	1 517	1 527	0,6
Contrat aidé.....	173	147	-15,1	639	655	2,6	518	497	-4,1
CUI-CAE.....	69	68	-2,3	250	275	9,9	208	226	8,4
CUI-CIE.....	28	8	-71,0	92	79	-13,4	62	41	-33,0
Emploi d'avenir.....	21	14	-35,1	77	68	-11,0	120	97	-19,5
Dont : non marchand.....	14	11	-21,7	54	52	-2,9	88	70	-20,9
marchand.....	5	3	-48,9	19	15	-21,8	29	26	-9,0
professeur.....	3	1	-76,9	4	1	-74,8	3	1	-73,8
Insertion par l'activité économique (IAE).....	54	57	5,5	220	233	5,7	128	133	3,9
Contrat en alternance	217	224	3,1	462	478	3,5	579	598	3,3
Apprentissage.....	135	135	-0,1	278	285	2,3	385	393	2,0
Contrat de professionnalisation.....	83	89	8,3	183	193	5,3	194	206	5,7
Autre emploi aidé	227	254	12,0	841	957	13,7	420	432	2,7
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté.....	2	1	-36,2	8	5	-34,0	51	40	-21,4
Contrat de génération.....	3	4	13,5	15	12	-20,0	35	34	-1,2
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI.....	182	208	14,6	643	755	17,5	140	156	11,6
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise.....	39	40	2,6	174	183	5,1	191	197	3,3
Accompagnement des restructuration (ATD).....	1	1	-12,6	2	2	-2,0	4	5	6,4
Formation des personnes en recherche d'emploi	166	297	79,3	660	957	44,9	226	314	39,2
Pôle emploi.....	57	166	191,8	214	474	121,3	29	98	235,6
Région (2).....	85	109	27,0	352	392	11,2	163	187	14,5
Autre stage (2).....	23	23	-2,8	94	91	-3,1	33	29	-12,2

(1) Les flux d'entrées correspondent à des nouvelles embauches ou à des reconductions des contrats existants, à l'exception de certains contrats de l'IAE (dans les AI et les ETTI) où seules les nouvelles embauches sont comptabilisées ; les stocks correspondent à des bénéficiaires en fin de trimestre, sauf pour ces mêmes contrats de l'IAE et pour les dispositifs d'exonération où il s'agit du nombre de bénéficiaires au cours du dernier mois du trimestre.

(2) Le financement d'environ 40 000 formations a été transféré de l'État vers les régions en 2015 et 2016, expliquant la forte baisse des entrées et des effectifs en formation de la catégorie « Autre stage ».

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoiss ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; Opca ; régions ; traitement Dares.

Tableau 2

Évolution trimestrielle des bénéficiaires des dispositifs spécifiques de politique de l'emploi

En milliers

	Évolutions trimestrielles des bénéficiaires, données cvs				Glissement annuel
	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	
Emploi aidé	31	9	-19	-11	9
Contrat aidé	19	5	-27	-19	-21
CUI-CAE.....	11	6	-4	4	18
CUI-CIE.....	11	0	-15	-17	-20
Emploi d'avenir.....	-1	-4	-8	-11	-23
Dont : non marchand.....	-2	-4	-6	-6	-18
marchand.....	1	0	-1	-3	-3
professeur.....	0	0	-1	-1	-2
Insertion par l'activité économique (IAE).....	-2	3	0	4	5
Contrat en alternance	-2	2	12	6	19
Apprentissage.....	-1	0	9	0	8
Contrat de professionnalisation.....	0	2	3	6	11
Autre emploi aidé	13	1	-4	2	12
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté.....	-2	-5	-2	-2	-11
Contrat de génération.....	1	0	-2	0	0
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI.....	12	3	-3	4	16
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise.....	2	3	2	0	6
Accompagnement des restructuration (ATD).....	0	0	0	0	0
Formation des personnes en recherche d'emploi	11	33	20	25	88
Pôle emploi.....	2	35	19	12	69
Région.....	6	-1	4	14	24
Autre stage.....	2	-1	-4	-2	-4

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoiss ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; Opca ; régions ; traitement Dares.

Marie Rey et Noémie Cavan (DARES).

DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : Selma Mahfouz. Rédactrice en chef : Anne Delahaye. Secrétaire de rédaction : Marie Avenel, Thomas Cayet
Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali. Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>
Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

Les contrats aidés

Après une période de hausse constante à partir de début 2013, le nombre de contrats aidés diminue pour le deuxième trimestre consécutif pour atteindre 497 000 salariés fin décembre 2016. Cette baisse concerne les CUI-CIE et les emplois d'avenir.

Le nombre de jeunes en emploi d'avenir diminue de 11 000 au 4^e trimestre 2016, et de 23 000 sur un an. La baisse est due d'une part aux sorties nombreuses des jeunes entrés dans le dispositif en 2013, et d'autre part à la baisse des recrutements en 2016 par rapport aux années précédentes.

Le nombre de personnes en CUI-CIE baisse très fortement depuis la mi-2016 (-32 000), après un an et demi de forte augmentation. La baisse s'explique par les consignes de plus en plus restrictives qui ont été adressées aux organismes prescripteurs afin de respecter les enveloppes budgétaires de l'année 2016.

Le nombre de CUI-CAE se stabilise au second semestre 2016, et reste en augmentation sur un an (+18 000) sous l'effet de la hausse de l'enveloppe financière allouée au 1^{er} semestre 2016 à ces contrats du secteur non marchand. Sur un an, le nombre de salariés en CUI-CAE a augmenté de 8,4 % pour atteindre 226 000 bénéficiaires fin décembre 2016.

Le nombre de salariés dans les structures de l'insertion par l'activité économique augmente de 3,9 % sur un an, porté par une hausse de 5,7 % des recrutements.

Concepts et définitions

Emploi aidé : emploi bénéficiant d'une aide publique, hors dispositifs généraux et sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

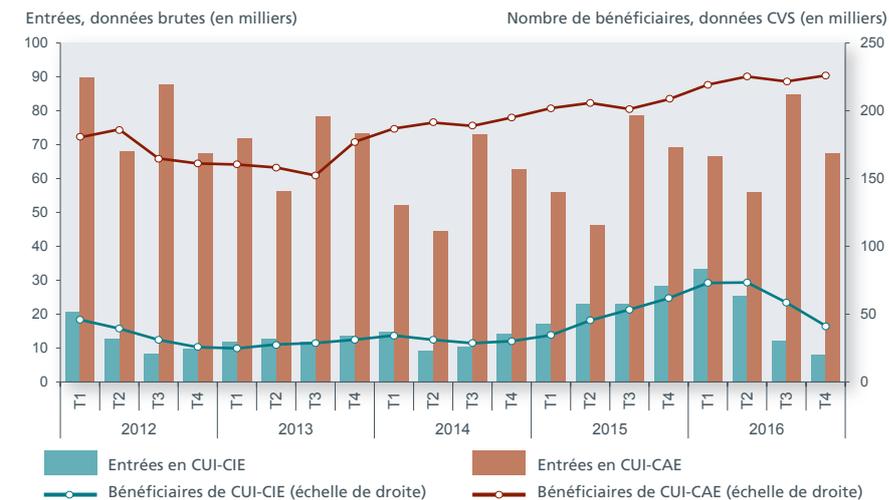
Contrat aidé : contrat dérogeant au droit commun pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, sous forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et leur nombre est piloté par les pouvoirs publics.

Contrat en alternance : contrat dérogeant au droit commun incluant une formation diplômante ou qualifiante, pour lequel l'employeur bénéficie d'une aide publique. Il peut s'agir d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

Formation des personnes en recherche d'emploi : toute formation suivie par des personnes sans emploi, qui en cherchent un, inscrites ou non à Pôle emploi, avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ce statut octroie une rémunération ou, *a minima*, la prise en charge de la protection sociale pendant la formation.

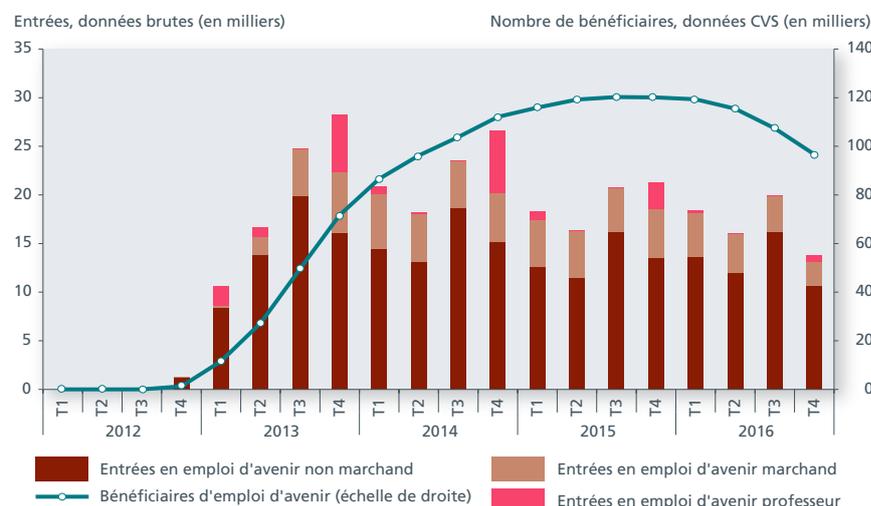
Secteur marchand / non marchand : les CUI et les emplois d'avenir prennent des formes différentes (support juridique et aides de l'État) selon qu'ils sont conclus dans le secteur marchand (ce sont alors des CUI-CIE) ou non marchand (CUI-CAE). Relèvent du secteur non marchand les personnes morales de droit public, les organismes de droit privé à but non lucratif et ceux chargés de la gestion d'un service public. Le secteur marchand regroupe les autres employeurs cotisant à l'assurance chômage.

Graphique 2
Contrats uniques d'insertion



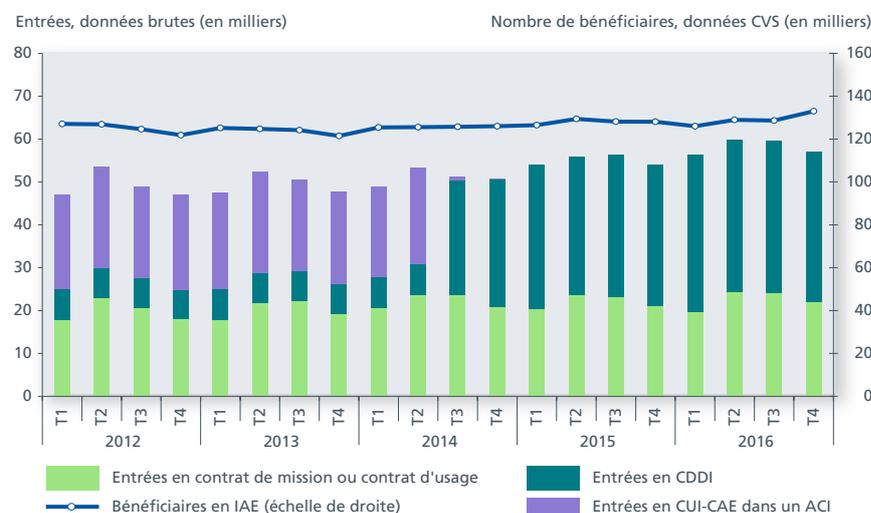
Lecture : au 4^e trimestre 2016, 8 000 CUI-CIE ont été initiés, portant à 41 000 le nombre de bénéficiaires fin décembre.
Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 3
Emplois d'avenir



Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 4
Contrats dans les structures de l'IAE



Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

L'alternance

Les effectifs en apprentissage sont stables ce trimestre, et augmentent de 8 000 sur un an.

Les effectifs en contrat de professionnalisation croissent de 6 000 ce trimestre, et de 11 000 sur un an.

Au total, le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 598 000 fin décembre 2016 et augmente de 6 000 au 4^e trimestre 2016 et de 19 000 en un an (+3,3 %).

Les autres emplois aidés

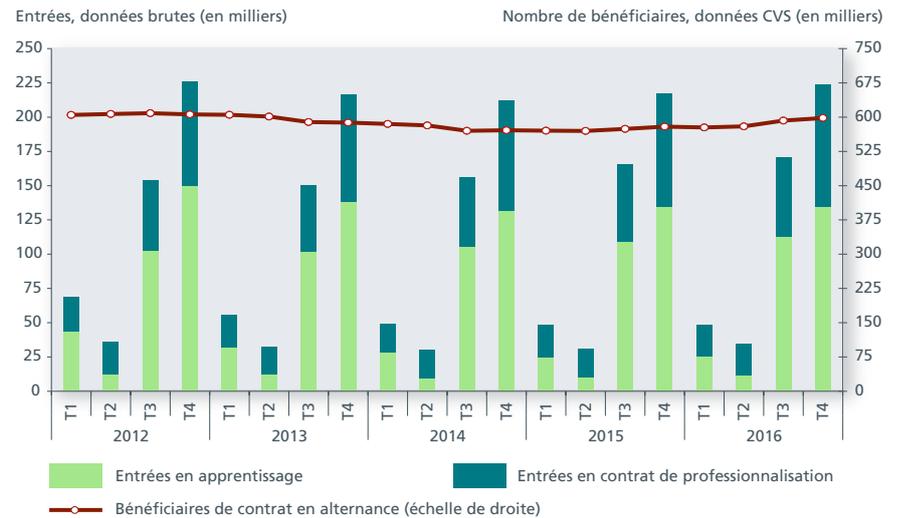
Les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise bénéficient à 197 000 personnes fin décembre 2016. Le nombre d'attributions a augmenté en 2016 de 5,1 %, après cinq années de baisse. Les aides pour l'embauche de jeunes en CDI recouvrent l'exonération de cotisation chômage, mise en place en 2013, qui concerne environ 155 000 jeunes, et le contrat de génération, dont le nombre de bénéficiaires atteint 34 000 fin décembre 2016. Les dispositifs ciblés sur les territoires en difficulté (ZFU, ZRR, ZRD...) sont en extinction, le nombre de salariés bénéficiaires est donc en constante diminution.

La formation des personnes en recherche d'emploi

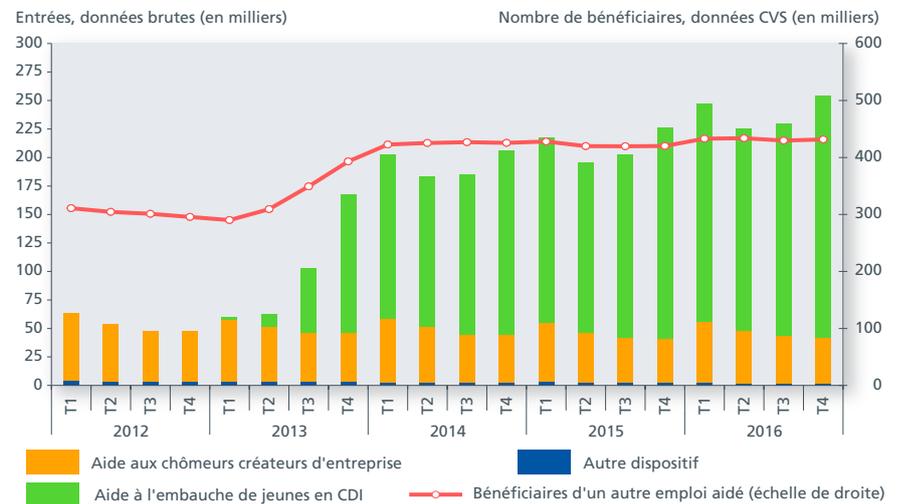
Le plan « 500 000 formations supplémentaires » a entraîné une forte augmentation du nombre de personnes en recherche d'emploi accédant à des formations en 2016. Au 4^e trimestre, 166 000 personnes en recherche d'emploi sont entrées dans des formations commandées par Pôle emploi, 3 fois plus qu'à la même période de l'année précédente, et 109 000 sont entrées en formations commandées par les régions, en hausse de 27 %.

314 000 personnes en recherche d'emploi étaient en formation fin décembre 2016, 88 000 de plus qu'un an auparavant (+39,2 %). Près de 60 % d'entre elles suivent une formation commandée par les régions, contre 72 % fin 2015.

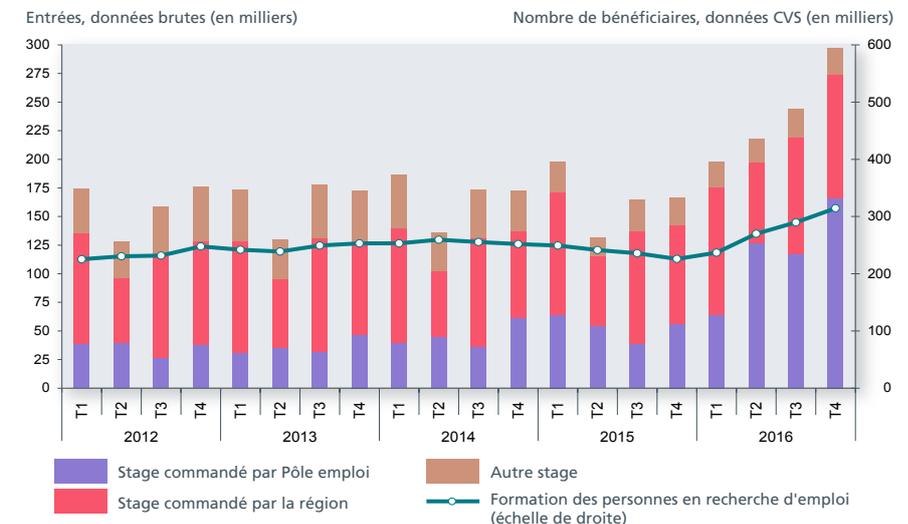
Graphique 5
Contrats en alternance



Graphique 6
Autres emplois aidés



Graphique 7
Formation des personnes en recherche d'emploi



L'accès des jeunes aux contrats aidés

Dans le secteur marchand, la part des jeunes a été divisée par deux entre septembre et décembre. Cette chute est le résultat de deux décisions portant sur la fin de l'année 2016 : d'une part, seules les reconductions d'emploi d'avenir étaient autorisées, et d'autre part, les CUI-CIE ne pouvaient plus être signés qu'en CDI, or ces contrats sont plus souvent signés par des personnes expérimentées. Sur l'ensemble de l'année 2016, la part des jeunes dans les recrutements est restée globalement stable par rapport à 2015, à 39,6 %.

Dans le secteur non marchand, la part des jeunes dans les recrutements diminue de 11 points entre septembre et décembre, suite au ralentissement des embauches en emploi d'avenir. Sur l'ensemble de l'année toutefois, la part des jeunes augmente légèrement, de 0,7 point, à 34,8 %.

Les embauches de jeunes dans le secteur de l'IAE sont légèrement inférieures à leur niveau de 2014 et 2015, malgré une stabilité du nombre global de recrutements en contrat initial. Ce sont les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) qui recrutent le plus de jeunes en proportion (30 % des embauches), et les entreprises d'insertion (EI) qui en embauchent le moins (22 %).

Graphique 8a

Entrées cumulées des moins de 26 ans en contrats aidés marchand (CUI-CIE et emploi d'avenir marchand)



Lecture : 35 600 jeunes sont entrés en CUI-CIE entre janvier et décembre 2016.

Graphique 8b

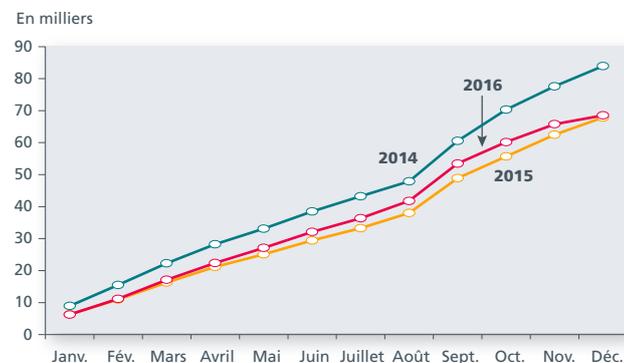
Part des moins de 26 ans parmi les entrées en contrat aidé marchand



Lecture : les jeunes représentent 24,5 % des contrats initiés en décembre 2016.

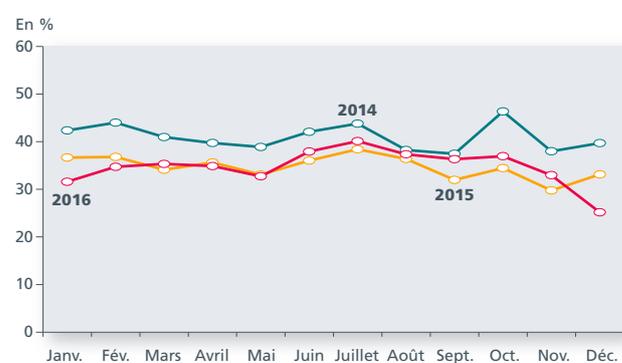
Graphique 8c

Entrées cumulées des moins de 26 ans en contrat aidé non marchand (CUI-CAE et emploi d'avenir non marchand)



Graphique 8d

Part des moins de 26 ans parmi les entrées en contrat aidé non marchand



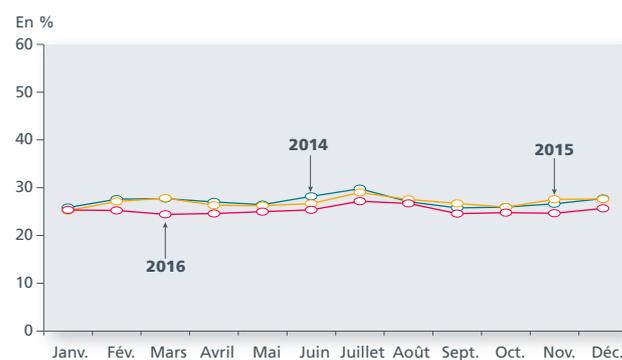
Graphique 8e

Entrées cumulées des moins de 26 ans en IAE



Graphique 8f

Part des moins de 26 ans parmi les entrées en IAE



Note : les entrées mesurées ici s'entendent comme les entrées initiales en contrat.

Champ : France entière.

Source : ASP ; traitement Dares.

L'accès des seniors aux contrats aidés

Le nombre de seniors de 55 ans ou plus recrutés en contrat aidé dans le secteur marchand (en CUI-CIE) ralentit encore ce trimestre, mais moins rapidement que les embauches globales. La part des seniors dans les embauches augmente de 2,8 points : en effet, à la fin de l'année, les contrats devaient être signés en CDI, or les seniors signent plus souvent des CUI-CIE en CDI que leurs cadets. Sur l'ensemble de l'année 2016, la part des seniors dans les recrutements est toutefois en baisse, de 0,7 point, à 9,7 %.

Dans le secteur non marchand, le niveau élevé des recrutements en CUI-CAE en 2016 bénéficie aux seniors, leur part dans les embauches étant stable : ils représentent 11,5 % des recrutements en CUI-CAE.

Les embauches de seniors dans le secteur de l'IAE ont augmenté de 12 % en 2016 par rapport à celles de l'année précédente. Cette hausse s'explique par une croissance de la part des seniors dans les quatre types de structures du secteur, alors même que le nombre global des recrutements en contrat initial est quasiment stable sur la période. Ainsi, 7,2 % des embauches de 2016 dans l'IAE concernent des seniors, contre 6,5 % en 2015. C'est dans les AI que l'on recrute le plus de seniors (9,1 %), contre moins de 6 % dans les autres types de structures.

Graphique 9a
Entrées cumulées des 55 ans et plus en CUI-CIE



Lecture : 7 300 seniors sont entrés en CUI-CIE entre janvier et décembre 2016.

Graphique 9b
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en CUI-CIE

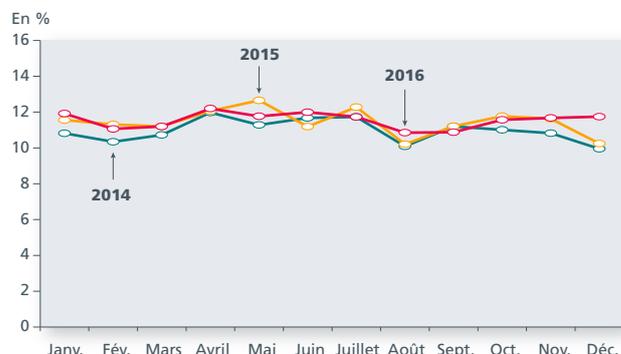


Lecture : les seniors représentent 13,1 % des contrats initiés en décembre 2016.

Graphique 9c
Entrées cumulées des 55 ans et plus en CUI-CAE



Graphique 9d
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en CUI-CAE



Graphique 9e
Entrées cumulées des 55 ans et plus en IAE



Graphique 9f
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en IAE



Note : les entrées mesurées ici s'entendent comme les entrées initiales en contrat.

Champ : France entière.

Source : ASP ; traitement Dares.

